

<b>Zeitschrift:</b>	Le messager suisse : revue des communautés suisses de langue française
<b>Herausgeber:</b>	Le messager suisse
<b>Band:</b>	- (2000)
<b>Heft:</b>	135-137
 <b>Artikel:</b>	Les bunkers ouvrent leurs portes
<b>Autor:</b>	Wenger, Jean-Luc
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-847638">https://doi.org/10.5169/seals-847638</a>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 25.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Les Bunkers ouvrent leurs portes

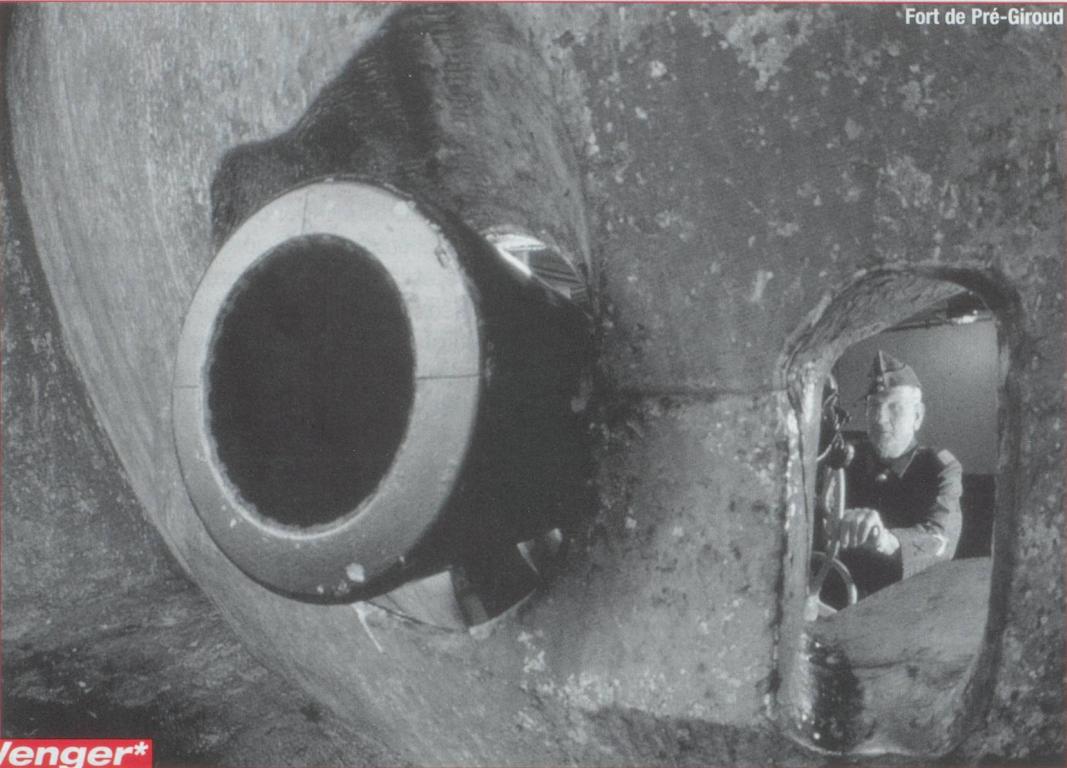
**Derrière le camouflage, la mitrailleuse... Ça, c'était le passé. Aujourd'hui, les fortins sont à vendre. Mais pas à n'importe qui.**

**Jean-Luc Wenger\***

Tout citoyen suisse a vu, une fois dans sa vie, l'une de ces fameuses bâtisses militaires. Au détour d'un chemin, à la lisière d'une forêt, votre regard se sera posé sur ces bunkers plus ou moins camouflés. Vous avez peut-être même imaginé en acheter un et réaliser une bonne affaire. Car un bunker peut coûter de 100 à 1 000 francs, selon sa taille, pour le béton. S'ajoute ensuite le prix du terrain. Le Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports (DDPS) pratique les prix usuels, soit par exemple 10 centimes le mètre carré en zone rocher et de 350 à 500 francs en zone constructible.

Toutefois, ne rêvez plus, les conditions imposées à la vente sont si restrictives que très peu de particuliers ont pu s'offrir l'objet de leur désir. À ce jour, seules 350 constructions ont trouvé preneur sur les 8 000 à 9 500 bunkers et fortins que le plan Armée 95 envisageait de liquider. Pourquoi ? Parce que les

\*Avec l'aimable autorisation de reprise de l'hebdomadaire Construire.



biens immobiliers sont vendus selon un ordre de priorité bien précis : autres départements fédéraux, cantons, communes et, enfin, les privés. De plus, le DDPS ne communique pas la liste des sites à vendre par crainte des spéculateurs.

Logiquement, les communes ou les anciens occupants de ces lieux ont connaissance des fortins intéressants avant le simple pékin. Le musicien rock à la recherche d'un local de répétition aura donc du mal à devenir propriétaire. La loi sur

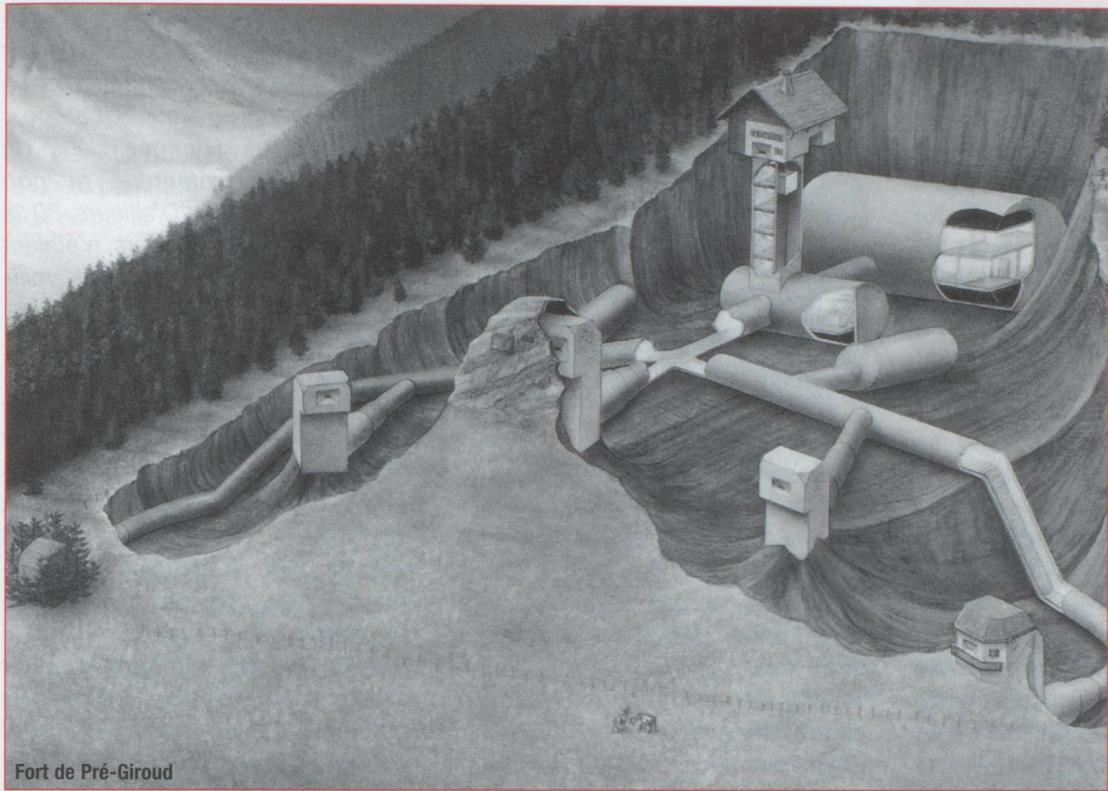
l'aménagement du territoire ne permet pas le changement d'affectation lorsqu'un immeuble se trouve en zone agricole. Or, c'est le cas de 95 % de ces objets, explique Ernst Germann, chef de la section des immeubles de l'état-major général.

## Pas de disco

“Nous ne vendrons jamais un bunker perdu dans un pâturage à un citadin”, explique en outre Michel Besomi, chargé de l'attribution des bunkers pour la Suisse romande, sauf le Valais. Il poursuit : “Nous ne voulons pas d'une disco au milieu des prés”. Règles à suivre : l'acheteur potentiel doit faire sa demande par écrit et l'objet convoité se

Entrée du Fort de Pré-Giroud





Fort de Pré-Giroud

trouver aux alentours de sa propriété. Le DDPS vérifie ensuite que le site n'est pas contaminé ou qu'il n'ait pas un caractère historique. Ces critères extrêmement rigoureux sont un obstacle supplémentaire pour les particuliers. Sans compter la difficulté pour les militaires à voir disparaître une partie de leur " patrimoine ".

Jusqu'ici, la majorité des bâtiments militaires sont revenus aux communes, aux sociétés sportives et aux associations de militaires. Entre 1991 et 1999, cette braderie a rapporté à la Confédération la coquette somme de 70 millions de francs, dont 13,7 rien que l'an dernier. Le budget n'en prévoyait que quatre ! Alors, si le béton armé vous pas-

sionne, il vous reste toujours la possibilité de visiter les forts de Champey, de Vallorbe ou, pourquoi pas, la Villa Rose.

## La villa qui trompait l'ennemi

L'ouverture au tourisme sauve de la démolition les ouvrages les plus intéressants.

C'est une maison rose, posée au bord de la Route de Suisse, sur le territoire de la commune de Gland (VD). Très pimpante, elle intrigue l'automobiliste. La façade, récemment ravalée, de la Villa rose, construite à la fin de 1940, éclate même sous un soleil timide. La mai-

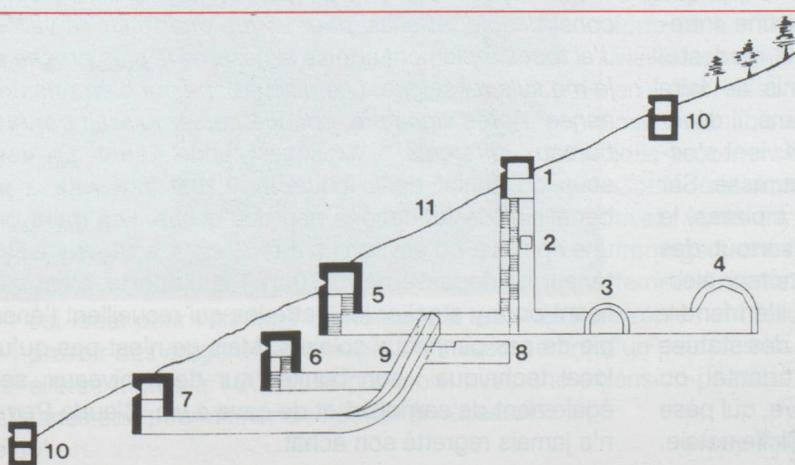
de l'Association de la ligne fortifiée de la Promenthouse, et lieutenant-colonel.

Son association, créée en 1996, est l'instigatrice de l'aménagement du sentier, inauguré en partie au mois de juillet. En effet, du Léman au pied du Jura, un sentier didactique sur la nature court sur dix kilomètres le long des obstacles antichars, les fameux toblerones. L'association loue le terrain et les bâtiments à la Confédération. Les ouvrages (passerelles, échelles, escaliers, etc.) ont été réalisés par de jeunes recrues et par la protection civile. Pro Natura soutient ce projet estimant que les toblerones servent de niches à de nombreux animaux.

Jusqu'à fin 1994, la Villa Rose était

Coupe du Fort de Pré-Giroud

1. Casemate d'entrée – 2 mitrailleuses
2. Puits
3. Salle des machines
4. Casernement
5. Casemate pour canons 7,5 cm, 4,7 cm et poste d'observation
6. Casemate pour canon de 7,5 cm
7. Casemate pour mitrailleuse et poste d'observation
8. Dépôt munitions
9. Galeries de liaison
10. Fortins de défense extérieure
11. Terrain naturel



son fait partie des trois fortins démilitarisés sur la ligne fortifiée épousant les courbes d'une petite rivière : la Promenthouse.

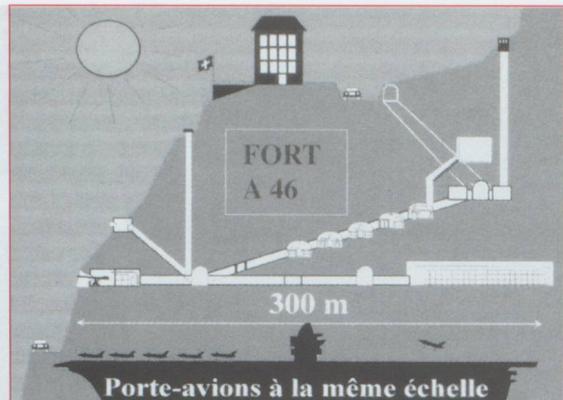
*"Avant l'ouverture de l'autoroute en 1964, tous les Genevois fréquentaient la Route de Suisse, d'où un attachement affectif pour cette construction mystérieuse. Les gens cultivent le goût du secret et des souterrains", explique Gérald Berutto, vice-président*

# Patrimoine

occupée périodiquement par la troupe et demeurait un endroit secret. Interdiction de photographier ! On n'en trouve, même aujourd'hui, aucune trace au cadastre et les syndics des villages voisins ignoraient, jusqu'à cette date, ce que dissimulaient les fenêtres en trompe-l'œil.

Depuis la construction de la Villa, vingt mille soldats sont passés entre ses murs, épais de deux mètres cinquante. Au rez-de-chaussée, derrière des paravents de bois, se cachent encore quelques canons et une mitrailleuse. Le vice-président évalue les travaux de réfection à vingt mille heures, soit une somme de 600 000 CHF.

Si la Confédération décidait de se débarrasser de la Villa Rose, Gérald Berutto et son association auraient de fortes chances de pouvoir continuer à gérer la ligne fortifiée. Ils ont mis tous les atouts de leur côté en impliquant les communes, notamment dans l'entretien du sentier, et les écologistes. Ancien gérant de fortune, Gérald Berutto avoue aussi avoir profité de son carnet



Coupe du Fort de Champex

d'adresses et de son entourage pour faire avancer rapidement le projet de sentier. Il fallait faire vite : suite à la publication d'un article dans *L'Illustré*, le canton avait reçu sept cents demandes d'achat pour la Villa Rose.

Gérald Berutto nous guide dans cette visite avec un évident savoir-faire commercial. Non sans avoir exhibé fièrement une coupure de presse du *Asahi Shimbu*, le plus grand quotidien japonais avec un tirage de quatorze millions d'exemplaires. Les Nippons y vantaient le travail effectué par son association.

“ Nous ne voulons pas d'un musée technique sur les armes, contrairement à Vallorbe ou Champex. Nous sommes dans un fort d'infanterie et non d'artillerie. D'ailleurs, 80 % de nos visiteurs n'étaient pas, ou plus, des militaires ”, argumente le lieutenant-colonel Berutto.

L'association veut proposer un regard régional sur l'histoire. Rencontré sur

place, Albert Gaudin, 82 ans, adjudant à l'époque, se souvient des moments difficiles passés au fond du fortin avec sa trentaine de camarades : “ Des heures d'angoisse à entendre tonner le canon, au loin ”. Gérald Berutto aimerait pouvoir transmettre un peu de civisme aux jeunes : “ Si les enfants qui sont venus chez nous ne reconnaissent pas le portrait du général Guisan, c'est que nos aïeux ont négligé d'expliquer ce qui s'était passé durant la Seconde Guerre mondiale. Ce fort doit devenir quelque chose de vivant, il doit mélanger les générations ”.

## PROPRIÉTÉ PRIVÉE ! Deux exemples de particuliers devenus d'heureux utilisateurs de bunkers

### Du fusil au poisson

Giovanni Lo Piccolo fait partie des rares personnes ayant pu utiliser un bunker avant la mise en vente officielle. Pendant dix-huit ans, cet ancien marchand de poissons de Versoix y a préparé sa marchandise, qu'il livrait ensuite aux quatre cents restaurateurs composant sa clientèle. Sur le toit, il avait aménagé une véritable chambre froide. Ses puissants congélateurs accueillaient jusqu'à 3 000 kilos de filets de perche. Mais c'est dans le local d'une douzaine de mètres carrés, transformé en laboratoire high-tech, qu'il apprétait son poisson. “ Le bunker n'avait plus été occupé depuis soixante ans lorsque je m'y suis intéressé ”, explique Giovanni Lo Piccolo. L'armée l'avait vendu à une entreprise voisine, qui, depuis, le lui loue à un prix modeste. Ces conditions favorables lui auront permis de faire “ buona fortuna ”. À la retraite depuis trois ans, il développe de nouvelles passions. Chaque jour, il vient s'occuper de ses plantes, qui envahissent sa terrasse. Sur le toit de son bunker, il a construit un four à pizzas, le mobilier (tables et chaises en ciment) et surtout des sculptures mobiles qui attendent un petit moteur électrique. Le ciment, il en raffole. Au point de s'en fendre les mains. Seul au fond de sa tanière, il crée des statues mélangeant icônes chrétiennes, kitsch oriental ou “ King Kong ” en plastique. Sa dernière œuvre, qui pèse plus de 500 kilos, est en partance pour sa Sicile natale.

### Une base solide

Le chalet de Claude Perret domine la vallée qui mène, à la sortie du Locle, en France. À la limite de la zone à bâti de la commune. À première vue, cette construction ne diffère guère d'un chalet traditionnel. Mais à y regarder de plus près, on constate qu'en lieu et place des fondations, on trouve un bunker. Les meurtrières sont encore là et les volets en trompe-l'œil aussi. Il y a une dizaine d'années, Claude Perret, ingénieur, cherchait un endroit où construire une maison, mais n'avait pas beaucoup d'économies. Une connaissance lui parle alors des ouvrages que l'armée cherche à liquider. “ J'ai repéré cet endroit parce qu'il était en zone constructible, et aussi pour la vue offerte sur la vallée. J'ai tout simplement appelé la caserne la plus proche et je me suis renseigné. Les discussions ont bien pris une année. Après signature, chaque papier passait par huit bureaux différents ”, explique Claude Perret. En dessous du chalet dans lequel il vit, cet ingénieur a pu bénéficier de fondations peu coûteuses. Les murs ont une épaisseur d'environ un mètre, mais la hauteur à l'intérieur ne dépasse pas 1,70 m. Peu importe, c'est suffisant pour y stocker les batteries qui recueillent l'énergie de ses panneaux solaires. Mais ce n'est pas qu'un local technique : son bunker, sur deux niveaux, sert également de carnotzet et de cave à vin. Claude Perret n'a jamais regretté son achat.

ratations", conclut Gérald Berutto. Quand on lui demande si quelques notables ne se paient pas un beau jouet avec l'argent du contribuable, M. Berutto réplique que le site est d'utilité publique. Il précise que pour eux aussi, la guerre est finie... 

## À VISITER

### Champex : son lac, son fort

L'imposant fort d'artillerie de Champex (VS) a été ouvert en juillet 1999. Il a été construit durant la Seconde Guerre mondiale pour défendre l'axe du col du Grand-Saint-Bernard face à l'Italie. Constamment modernisé, adapté à la guerre nucléaire, il abrite un labyrinthe de couloirs de plus de 500 m de long qui constitue un monde souterrain absolument fascinant. Deux mois après son ouverture, il avait déjà accueilli 4 000 visiteurs. Le dernier soldat en est sorti en 1998. "Nous ne voulons pas être un musée. Nous avons gardé les structures intactes. Les visiteurs viennent de partout, des étrangers en séjour à Champex, des écoles et même des antimilitaristes !" explique Jean-Claude Moret, président de l'Association Pro-forteresse. Crée en 1993, cette dernière a pour but de préserver et de mettre en valeur l'ensemble d'une ligne fortifiée, démilitarisée à 90 % : l'axe alpin nord-sud du Grand-Saint-Bernard. L'association compte vingt-trois membres qui ont acquis les ouvrages en plusieurs tranches. Elle

## LIENS

L'association qui gère la ligne fortifiée du Grand-Saint-Bernard  
<http://www.profort.ch/>

Site d'information militaire suisse  
<http://www.checkpoint-online.ch/>

Le site officiel de l'armée suisse  
<http://www.vbs.admin.ch/internet/f/armee/index.htm>

Présentation touristique du fort de Vallorbe  
[http://www.vallorbetourisme.ch/fort\\_01.html](http://www.vallorbetourisme.ch/fort_01.html)

Association de la ligne fortifiée de la Promenthouse (Villa Rose)  
<http://www.miroir.com/promenthouse/>

a bien l'intention d'en acheter d'autres. Pour Jean-Claude Moret, la valeur patrimoniale et historique de la ligne fortifiée est indéniable. "On y trouve cinquante ouvrages répartis entre 900 et 3000 mètres d'altitude et elle s'étend du val Ferret à la vallée du Grand-Saint-Bernard". Cela va du "trou d'homme" avec une mitrailleuse au plus imposant : le fort de Champex.

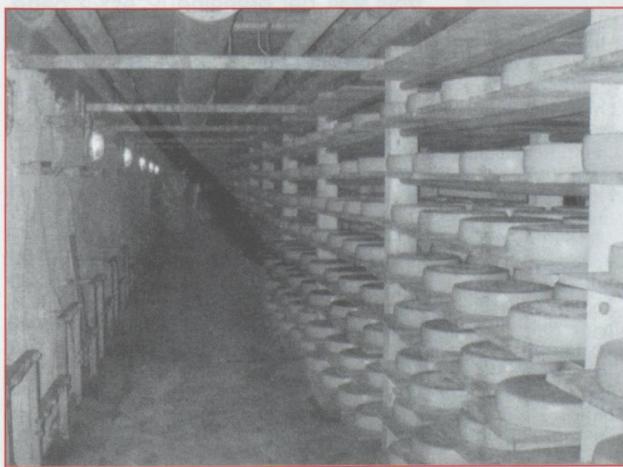
- Ouvert du 22 juin au 3 septembre, trois visites guidées par jour, à 10, 14 et 16 heures.
- Tarifs adultes : 14 francs, enfants jusqu'à 15 ans : 8 francs.

### Vallorbe, ses grottes, son fort

Ouvert au public en juin 1988, l'ouvrage de Pré-Giroud a été déclassé en 1982. "Nous avons essuyé les plâtres en faisant les démarches les premiers en Suisse", explique Gérard Jaillet, président de la fondation du fort. Il accueille depuis son ouverture 15 000 à 16 000 visi-

teurs chaque année. "Dans les premiers temps, nous recevions surtout des sociétés de tir, des sapeurs-pompiers, des contemporains ; bref, plutôt des groupes patriotiques. Mais maintenant, notre public est plus diversifié : des écoles, des familles, etc." commente le président. La fondation négocie en ce moment le rachat de vingt autres ouvrages. Gérard Jaillet n'aime pas le terme de musée. Le but de la fondation est de reconstituer la vie du fort telle qu'on l'a connue pendant la guerre (armement, conditions de vie de la troupe). Dès novembre 1939, entre 130 et 240 hommes y ont vécu ensemble. Actuellement, se tient une rétrospective des événements qui se sont déroulés à la frontière durant cette période.

- Le Fort de Pré-Giroud (Vallorbe) est ouvert en mai-juin les week-ends, et en juillet-août tous les jours dès midi. Durée de la visite : 1 h 30. Prix : 9 francs. 



est idéal pour l'affinage du fromage à raclette. Il a simplement fallu repeindre les murs du couloir en blanc et prévoir des étagères à fromage. Un investissement d'un peu plus de 100 000 CHF. Quant à la location des forts, elle se monte à 1 200 CHF par mois, avec une extension possible soit pour affiner des raclettes supplémentaires soit pour affiner de l'étivaz si nécessaire.

**Les forts de La Tine : de fantastiques caves à fromages**  
Les forteresses de 1940 reconvertis en caves à fromages ! C'est une première, signée pays d'Enhaut. Au cœur des forts de La Tine, dans 340 m<sup>2</sup> de couloirs et de dortoirs, vieillit la première série de raclettes des Moulins. Encavées en juillet, elles vont passer trois à quatre mois dans ces murs blanchis où l'ombre du gris-vert plane encore. Une jolie reconversion réussie grâce à la collaboration de la Confédération, des communes et de la coopérative de l'Étivaz. Après un peu plus d'une année de négociations, les fromagers ont remplacé les gardes-fortification. Avec une température de 8 à 10 degrés et 90 % d'humidité, le climat

(Avec l'aimable autorisation de l'hebdomadaire Agri).